

# SOUSCRIPTION

La société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne lance une souscription pour le financement des travaux de son siège social et pour la création de la Maison d'écrivain Marie Noël.



**SOCIÉTÉ DES SCIENCES  
HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE**

1, rue Marie-Noël, 89000 Auxerre  
*Association fondée en 1847 et reconnue  
comme établissement d'utilité publique par décret du 14 janvier 1861.*

Tél. 03 86 51 30 02 - Email : [sshny89@laposte.net](mailto:sshny89@laposte.net)



La maison de Marie Noël, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, se compose au rez-de-chaussée d'un salon en boiserie et au premier étage d'un appartement distribué en une salle à manger, une réception, une chambre meublée, une cuisine et une salle d'eau.



*Vue aérienne de la propriété*

## RÉHABILITATION

Le projet de réhabilitation et de transformation de la maison a été pensé en accord avec les services de la DRAC et de l'Architecte des Bâtiments de France.

### LE SALON DU REZ-DE-CHAUSSÉE

Le salon, en très mauvais état, nécessite une reprise d'une partie des boiseries, à l'identique de l'existant, s'appuyant sur une réutilisation maximale des parties les moins endommagées. En outre, les travaux porteront sur le sol, plafond et plancher du premier étage, fenêtres, peintures et électricité.



*Le salon, au rez-de-chaussée, en danger.*

Conçu en salle d'exposition, ce lieu donnera la possibilité aux personnes handicapées d'avoir accès à nos futures manifestations culturelles. Il servira également de lieu d'accompagnement à nos conférences, en les illustrant par des documents en rapport avec les sujets abordés.

### AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE

**L'intervention se portera sur l'ensemble de l'appartement de Marie Noël, sur les sols, menuiserie, électricité, peinture, fenêtres et volets.**

### PREMIÈRE PIÈCE : la salle à manger.

Elle servira d'espace d'accueil et sera réservée à la présentation et à la vente d'ouvrages relatifs à l'écrivain.



*Une partie de l'état désastreux du salon.*

**DEUXIÈME PIÈCE : ancien salon de musique.** Il sera équipé de vitrines sécurisées, présentant un ensemble de documents relatifs à la vie de Marie Noël et provenant des collections de la Société. En effet, de par le legs de la poétesse, nous disposons d'un important fonds sous forme de manuscrits (certains inédits), de photos, d'ouvrages signés d'elle ou d'autres auteurs, d'une importante correspondance entre Marie Noël et ses contemporains en divers genres littéraires ou musicaux.



*Aujourd'hui*

*Nous donnerons  
à l'appartement  
son aspect  
d'origine.*



*À l'époque de Marie Noël*

**TROISIÈME PIÈCE : la chambre de Marie Noël.** Elle est pleine de charme et dans son état d'origine conformément à son testament.

**QUATRIÈME PIÈCE : la cuisine.** Un réaménagement et travaux de peintures seront réalisés. Abrisant, entre autre la chaudière, elle servira de local technique.

**CINQUIÈME PIÈCE : la salle de bain.** Réalisée bien après la mort de Marie Noël par Mlle Autissier, elle sera démolie et servira de pièces d'archives.

#### **AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE**

Le bureau recevra la bibliothèque des « Amis du maréchal Davout ».

**COUR :** dans un petit bâtiment à côté de la salle de réunion, un toilette adapté aux handicapés sera réalisé.

**JARDIN :** tous nos efforts tendent à acheter le jardin autrefois propriété de Marie Noël et actuellement du Trésor public, afin de reconstituer au plus près le cadre de vie de la poétesse. Un plan d'architecte paysager est en cours d'élaboration.

# SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE



## *Soutenez nos projets*

*Pour atteindre nos objectifs, nous avons besoin de 50 000 euros.*

Reconnue d'utilité publique par le décret du 14 janvier 1861, la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne est **habilitée à faire bénéficier les donateurs d'avantages fiscaux**.

Que vous soyez un particulier ou une entreprise, vos dons sont attestés par un certificat reconnu par l'administration fiscale.

### *Si vous êtes un particulier*

Pour les particuliers, les dons donnent lieu à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.

#### **Par exemple :**

**Vous nous donnez 100 euros pour l'une de nos actions. Vous pourrez déduire 66 euros de votre impôt sur le revenu. Ainsi, il ne vous en coûtera réellement que 34 euros.**

*Cette déduction est également valable pour l'ISF*

### *Si vous êtes une entreprise*

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 60% du montant plafonné à 5 pour 1000 du chiffre d'affaire avant impôt.



## FORMULAIRE DE DON

**pour la mise en valeur du patrimoine de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne et la création de la Maison d'écrivain Marie-Noël.**

Coordonnées du donateur :  Monsieur  Madame

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

PAYS : ..... TÉLÉPHONE : .....

COURRIEL : .....

**Je souhaite faire un don de :**

**euros**

30 euros

50 euros

100 euros

150 euros

*Le don est à régler par chèque à l'ordre de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne.*

Je reconnais être informé que le surplus éventuel de la souscription sera consacré à d'autres opérations patrimoniales de la Société des Sciences de l'Yonne.

Je désire recevoir un reçu fiscal :  OUI  NON

DATE ET SIGNATURE :

**SOCIÉTÉ DES SCIENCES  
HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE**

1, rue Marie-Noël, 89000 Auxerre

*Association fondée en 1847 et reconnue*

*comme établissement d'utilité publique par décret du 14 janvier 1861.*

Tél. 03 86 51 30 02 - Email : sshny89@laposte.net

Chers amis,

Comment ne pas se souvenir que notre Société est installée dans la maison de Marie Noël et que cette dernière lui fut très attachée. Elle nous légua d'ailleurs la toute propriété de ses œuvres et sa maison. Or, il se trouve qu'en cette année 2017, le Comité aux Commémorations nationales a décidé d'honorer deux grands poètes : Marie Noël et Charles Baudelaire. Insigne honneur pour notre ville et notre Société qui voient ces célébrations coïncider avec le 170<sup>e</sup> anniversaire de la création de notre Compagnie.

De manière à être à la hauteur de ces événements, nous avons décidé d'engager un certain nombre d'actions visant à réhabiliter nos locaux et moderniser notre système de fonctionnement. Nous saisirons également cette opportunité pour nous mettre en règle avec la loi d'accessibilité et handicap. En même temps, ce sera pour nous l'occasion de remercier Marie Noël en conférant à sa maison le caractère de Maison d'écrivain.

Par la recomposition au plus près de son univers, par l'acquisition de son jardin d'autrefois, nous lui rendrons l'hommage dû à une généreuse bienfaitrice qui nous aura permis de vivre et de travailler dans cette charmante maison.

N'oublions jamais que c'est par sa générosité que notre Société, avec ses archives, ses publications, ses conférences, les liens qu'elle partage avec 131 sociétés savantes à travers le monde, occupe une place tout à fait éminente dans le tissu culturel de l'Yonne et national.

Mes chers amis, je vous demande de soutenir ce projet qui, n'en doutons pas, consolidera pour des décennies l'avenir de notre Société.

Le Président,

Alain CATTAGNI

# *Ce qu'ils ont dit de Marie Noël*



*« Marie Noël... Je vous lis, je vous admire et vous êtes entrée dans ma vie. »*

François MAURIAC,  
de l'Académie française



*« Marie Noël est un grand poète de chez nous, le seul à m'avoir bouleversé... ».*

Henry de MONTHERLANT,  
de l'Académie Française



*« Marie Noël... ses vers ici, d'où je vous écris, sont à portée de ma main... J'avais rouvert les Chants et psaumes d'automne... Et voilà que les vers y prenaient un autre sens, parce que rien n'est jamais achevé et qu'elle me parlait à moi... C'était le cadeau qu'elle me faisait. Merci ! »*

Louis ARAGON



*« Mademoiselle Marie Noël, je salue en vous la poésie. Vous ne savez pas le bien que vous faites sans le savoir. Vous nous transportez dans un autre monde... Merci de cela et de bien d'autres choses encore »*

Général DE GAULLE

## **SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE**

1, rue Marie-Noël, 89000 Auxerre  
Association fondée en 1847 et reconnue  
comme établissement d'utilité publique par décret du 14 janvier 1861.  
Tél. 03 86 51 30 02 - Email : sshny89@laposte.net